

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

N^o 261

Le 26 octobre 1989

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME EN BULGARIE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a fait part aujourd'hui des préoccupations du Canada devant l'emploi de la force par les autorités bulgares pour disperser un rassemblement pacifique du groupe environnemental Ecoglasnost lors d'une réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui se penche en ce moment à Sofia sur la protection de l'environnement.

Outre qu'elle constitue une violation manifeste des engagements relatifs aux droits de l'homme contenus dans les documents de la CSCE, cette façon d'agir est en contradiction avec les assurances données par le gouvernement bulgare que les organisations non gouvernementales seraient libres de tenir des rassemblements pacifiques et de communiquer entre elles ainsi qu'avec les délégués à la réunion de la CSCE.

Le Canada a fait connaître ses vives préoccupations aux autorités bulgares, ajoutant qu'il attendait des explications et comptait bien qu'il n'y aurait pas d'autres incidents de ce genre.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada